

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024

**Délibération n°2024.11.165 B**

**Etude de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de la station d'épuration (STEP) de Frégeneuil à Angoulême : sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne**

LE VINGT ET UN NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 15 novembre 2024

**Secrétaire de Séance:** Eric BIOJOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **17**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **7**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Ont donné pouvoir :**

Michel GERMANEAU à Dominique PEREZ, Hélène GINGAST à Gérard DEZIER, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

**Excusé(s):**

Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Jean-Jacques FOURNIE, Francis LAURENT, Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241121-2024\_11\_165Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

Affichage : 28/11/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 NOVEMBRE 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.11.165 B**

Rapporteur : Thierry HUREAU

**ETUDE DE REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES (REUT) DE LA STATION D'EPURATION (STEP) DE FREGENEUIL A ANGOULEME : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : PRÉSERVER ET VALORISER LA NATURE

Enjeux : [20103 -2) FLEUVE ET COURS D'EAU]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 6 : Gestion durable de l'eau pour tous

La communauté d'agglomération de GrandAngoulême souhaite bénéficier d'un accompagnement et d'une assistance pour réaliser une étude d'opportunité de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de la station d'épuration (STEP) de Frégeneuil à Angoulême.

Le bureau d'étude ECOFILAE, missionné par GrandAngoulême, va analyser le potentiel multi-usage et la scénarisation de réutilisation des eaux usées traitées par la STEP de Frégeneuil.

Ainsi, les eaux usées traitées pourraient être employées sur d'autres usages tels que :

- la préparation de polymère : actuellement, les polymères sont préparés avec de l'eau potable. Ils sont utilisés ensuite dans le traitement des eaux usées afin de séparer les solides des liquides ;
- l'aire de lavage des véhicules de GrandAngoulême ;
- le remplissage en eau des camions hydrocureurs des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale.

Il s'agit également d'étudier la possibilité de mutualiser la réflexion avec la ville d'Angoulême qui pourrait utiliser cette eau issue de la REUT pour :

- le remplissage de ses balayeuses de voirie ;
- l'aire de lavage de ses balayeuses
- la pépinière (les serres municipales)

Actuellement, pour tous ces usages hormis la pépinière, l'eau du réseau d'eau potable est utilisée. Concernant les serres municipales, l'eau utilisée est directement pompée dans la Charente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241121-2024\_11\_165Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

Affichage : 28/11/2024

Le projet consiste en la mise en place d'une unité spécifique de traitement des eaux épurées, création d'une bache de reprise avec pompage, la création de réseaux dédiés dans un périmètre court.

Le coût de cette étude confiée à ECOFILAE, s'élève à 30 000,00 euros HT.

Une aide financière de l'agence de l'eau Adour Garonne peut être accordée pour cet accompagnement à hauteur de 50% du montant de la prestation.

Ainsi, le plan de financement serait le suivant :

- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude d'opportunité: 30 000 euros HT
  - Subvention de 50% (Agence de l'Eau Adour Garonne) : 15 000 euros HT
  - Autofinancement : 15 000 euros HT

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter une subvention dans le cadre de l'étude d'opportunité de réutilisation des eaux usées de la station d'épuration de Frégeneuil à Angoulême auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

<b>Pour : 20</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241121-2024\_11\_165Bb-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024  
Affichage : 28/11/2024